REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE DJELFA
Code fiscale ***: 0.002 1701.50020 69 DEP***

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

N° 142 /2026

Conformement aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel °15/247 Du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,le directeur des equipements publics de la wilaya de DJELFA , informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigences des capacites minimales N°147/2026 Relatif à la réalisation du lot 20 : : réalisation 04 salles de classes d'extension au CEM Moufdi Zakaria AIN OUSSERA dans le cadre de la réalisation de 60 classes en extension au profit du cycle moyen

. Qu'à l'issue de l'évaluation des offres,le marché a été attribué provisoirement à :

Lots n° :	**Entreprises Retenues**		**Offre proposée En TTC**	**Offre *corrigé* En TTC**	**Delai (Mois)**	**CRITERE DE CHOIX**
20	*Groupement Sanaa mohamed abdessamed-khrif Zakaria*	*ETB Sanaa mohamed abdessamed NIF 19517310193915401 :700*	**13.000.036.00**	**16.192.582.28**	03	Moins disant Qualifié
		***ETB** khrif Zakaria NIF : : 185173101216175*				

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la partie contractante , dispose d'un délai de 10 JOURS à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP, pour introduire un recours auprés de la commission des marchesde wilaya ,les autres sumissionnaires intèrèssès à prendre connaissance des rèsultats dètaillès de l'évaluation de leurs offres sont invitès de se rapprocher du service contractant au plus tard 03 jours à compter de la premiere parution du present avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP

Le Directeur des équipements publics

ANEP 2616036773 DzWatch 10/11/2026